

Réf: Dossier 405307

Avis de constitution

SOCIETE « DIVINE ASSURANCE BAV »

Siège Abidjan Yopougon Assonvon en face de la
station pétro-ivoirepétro ivoire, Lot 124, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2025 , et enregistrés le 24/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE ASSURANCE BAV »

Objet : ASSURANCE AUTOMOBILE, ASSURANCE MOTO,
ASSURANCE TOUTE BRANCHES

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon Assonvon en face de la
station pétro-ivoirepétro ivoire, Lot 124, Ilot 10

Dirigeant(s) Mme BOSSON ADJEHIBA VALERIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04675 du 23/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25608/GTCA/RC/2025 du 23/04/2025

